



Piétons en danger: foi d'expert,

SÉCURITÉ. Depuis le début février, les lecteurs du «*Matin Bleu*» signalent les passages piétons dangereux. Pour donner une suite à ces actes citoyens, un expert analyse trois cas parmi les plus fréquemment rencontrés. Les clichés nous sont parvenus de partout en Suisse romande. Nombreux, en effet, sont les lecteurs à avoir participé

à notre «opération piétons» pour signaler, parfois documentation étendue à l'appui, des passages jugés à risque. Au point que nous n'avons pas pu tout publier. Franco Tufo, directeur de Citec Ingénieurs Conseils SA, à Genève, est un spécialiste de l'aménagement des routes, notamment en matière de sécu-

rité. Au moyen d'images de synthèse, signées Imagic, l'expert a analysé trois cas typiques et propose des solutions adaptées à chaque problématique. Contactées, les autorités concernées livrent leur réaction.

LMB

Cas N° 1: un dos-d'âne à Mont-sur-Rolle

Le problème

Vous voyez à peine le passage sur la photo? C'est normal, et c'est pourtant bien la vision qu'a l'automobiliste à l'approche de ce passage sis sur un dos-d'âne. C'est aussi à cet endroit que s'arrête le bus scolaire. «*Le Bleu*» l'a constaté sur place: les voitures roulent facilement à 70-80 km/h alors que la vitesse est limitée à 50.

La solution de l'expert

«Les passages piétons proches des dos-d'âne posent toujours un problème de visibilité tant pour les automobilistes que pour les piétons, note Franco Tufo. La situation dans cet exemple est d'autant plus difficile que la zone d'attente des piétons est en conflit avec un parking et une sortie en stop. L'esquisse propose de ralentir les vitesses, ce qui augmente le champ de vision et rend attentif l'automobiliste à la présence d'une traversée.»

La réponse des autorités

«Un projet de réaménagement complet de la route cantonale qui traverse le village est en cours, dit le syndic Hubert Monnard. Tous les aspects seront étudiés: la question du carrefour, les nuisances sonores.»



L'intolérable: un parking sur les raies jaunes

ORON (VD). La camionnette garée pile-poil sur l'accès au passage n'est pas en situation irrégulière: des places de parc ont bel et bien été aménagées à l'endroit même où se situe le passage, «*Le Matin Bleu*» est allé le vérifier sur place. Une situation jugée «peu admissible» par l'expert. A Oron, le syndic Philippe Modoux reconnaît le problème: «Avant l'été, nous aurons déplacé ce passage, trente mètres plus loin, où il n'y a pas de places de parc.»



Le classique: le passage en plein virage

ORSONNENS (FR). De nombreux lecteurs signalent des passages placés juste après un virage, avec une visibilité réduite. Exemple dans ce village où les piétons ont bien du mal à se lancer avec confiance sur la route. Dans de tels cas, point d'autre solution qu'un déplacement des raies jaunes. A défaut, il faudrait des feux clignotants ou des ralentisseurs.



il y a toujours une solution

Cas N° 2: un éclairage déficient à Lausanne



Le problème

A l'instar de cet exemple à l'avenue Benjamin-Constant, les Lausannois s'interrogent sur l'éclairage de leurs passages piétons. En maints endroits non sécurisés par des feux, l'illumination s'avère déficiente, une situation particulièrement dangereuse en cas de pluie. Ici, une difficulté supplémentaire: des arbres masquent la visibilité du côté droit.

La solution de l'expert

«La visibilité des marquages routiers en général et des passages piétons en particulier est troublée par les reflets de lumière pendant les jours de pluie ou de neige, remarque Franco Tufo. Bien sûr, le problème s'aggrave la nuit et les surfaces deviennent homogènes à la perception de l'automobiliste. L'esquisse montre l'effet d'un renforcement de l'illumination sur le passage qui rend le piéton plus visible. Au niveau international, une réflexion est aujourd'hui menée sur les marquages routiers réfléchissants (à l'image des signaux routiers) de manière à ce qu'ils soient plus visibles lors d'intempéries. Ce sujet reste difficile et des progrès doivent encore être réalisés.»

La réponse des autorités

«Une étude est en cours pour établir un diagnostic précis et envisager d'éventuelles améliorations», explique Frédérique Roth, déléguée lausannoise aux piétons. Elle attend les résultats pour en dire davantage. La question de l'éclairage public avait déjà fait l'actualité du Conseil communal en 2004. A l'époque, la Municipalité expliquait que les constats d'accident ne faisaient jamais mention d'un défaut d'éclairage lors d'un accident survenu sur un passage pour piétons.

Cas N° 3: une visibilité masquée à Genève



Le problème

Il s'agit d'un cas courant dans les villes. A Genève, en voici un exemple à la rue de Moillebeau, près du parc Trembley. La visibilité est sacrifiée au profit du nombre de places de parc. Et, sur cet axe, les automobilistes ont tendance à rouler trop vite, selon un lecteur.

La solution de l'expert

«L'expérience montre qu'une perspective rectiligne favorise des vitesses plus élevées, relève Franco Tufo. De plus, dans ce cas de figure, le stationnement (comme c'est cela arrive parfois avec de la végétation) masque le piéton en attente. L'esquisse propose de remplacer la case voiture par un parking à vélos, ce qui améliore la visibilité des automobilistes et des piétons. Un seuil de ralentissement peut éventuellement améliorer la situation de cet axe si les vitesses ne sont pas respectées.»

La réponse des autorités

A Genève, le Service cantonal de la mobilité ne veut pas juger une situation sur photo: «Il n'est pas possible de vérifier si les distances de visibilité et de sécurité sont respectées. Il faudrait aller sur le terrain», répond la direction. Bien que le même problème soit signalé en d'autres endroits de la ville, le service refuse d'entrer dans le débat.